



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

### PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES LAURENTIDES MUNICIPALITÉ DE LAC-SUPÉRIEUR

A une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur, tenue le 14 septembre 2020 à 13h, en la salle du Conseil, sise au 1295, chemin du Lac-Supérieur, Lac-Supérieur, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément au code municipal, sont présents mesdames les conseillères, Luce Baillargeon, Jennifer Pearson-Millar et Nancy Deschênes et messieurs les conseillers, Simon Legault et Louis Demers, formant quorum sous la présidence de monsieur Steve Perreault, maire.

Monsieur Sylvain Michaudville, directeur général/secrétaire-trésorier, est également présent.

Monsieur le conseiller, Marcel Ladouceur, est absent.

Il n'y a aucune autre personne qui assiste à cette séance du conseil.

Conformément au décret du 13 mars 2020 du gouvernement du Québec et à l'ordonnance du premier ministre François Legault, suivi de l'arrêté 2020-049 en date du 4 juillet 2020, la présente assemblée étant tenue en salle permettant à toutes les personnes d'y assister.

#### Ouverture de la séance extraordinaire du 14 septembre 2020 - 1

Monsieur le maire, Steve Perreault ouvre la séance extraordinaire à 13h après avoir constaté le quorum.

*fm*  
09

#### 2020-07- 292 : Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire - 2

Tous les membres du conseil ont été signifiés de la convocation de cette séance extraordinaire.

#### Ordre du jour

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire
3. Contrat de déneigement MTQ
4. Période de questions
5. Levée de la séance extraordinaire

**EN CONSÉQUENCE**, il est

Proposé par madame Nancy Deschênes, conseillère

Appuyé par monsieur Louis Demers, conseiller

**ET IL EST RÉSOLU** que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 septembre 2020 à 13h, tel que transmis par le directeur général et secrétaire-trésorier.

**Adoptée à l'unanimité**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Supérieur

Sm

09

### 2020-07-293 : Contrat de service du Ministère des Transports du Québec - 3

**CONSIDÉRANT** l'offre de contrat de déneigement et déglçage des infrastructures routières des chemins du Lac-Supérieur, Duplessis et du Nordet pour un longueur pondérée de 23,989 km.

**CONSIDÉRANT** les dispositions pour une Écoroute sur une partie du chemin du Lac-Supérieur.

**CONSIDÉRANT** la durée du contrat est valide jusqu'au 1er juin 2021 et renouvelable jusqu'à 2 années additionnelles, telle que stipulée à l'article 11 du devis.

**EN CONSÉQUENCE**, il est

Proposé par monsieur Louis Demers, conseiller

Appuyé par madame Jennifer Pearson-Millard, conseillère

**ET IL EST RÉSOLU**

De consentir au le contrat de déneigement et déglçage tel que décrit dans le devis portant le numéro de dossier 8809-20-4963 proposé par le ministère des transports au montant de 160 100,00 \$,

Que le directeur général, M. Sylvain Michaudville, soit autorisé à signer tous les documents pour réaliser la présente.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions - 4

Sm

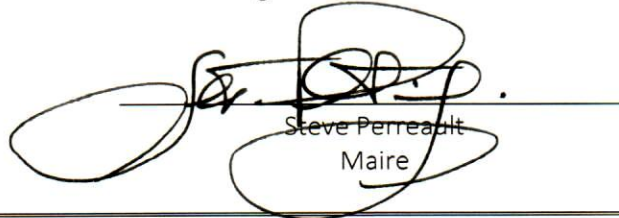
09

### 2020-07-294: Levée de la séance extraordinaire - 5

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ la séance extraordinaire est levée. Il est 13 h 10.

Adoptée à l'unanimité

  
Sylvain Michaudville  
Directeur général/Secrétaire-trésorier

  
Steve Perreault  
Maire

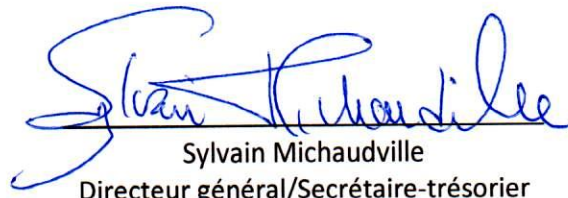
#### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné, Sylvain Michaudville, Directeur général/secrétaire-trésorier certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses autorisées par le présent procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2020.

  
Sylvain Michaudville  
Directeur général/secrétaire-trésorier

Je soussigné, Sylvain Michaudville, directeur général/secrétaire-trésorier certifie qu'une erreur s'est glissé dans les titres de résolutions. Nous aurions dû lire 2020-09-292, 2020-09-293 et 2020-09-294 au lieu de 2020-07-292, 2020-07-293 et 2020-07-294.



Sylvain Michaudville  
Directeur général/Secrétaire-trésorier